

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 27 février 2024

Bilan du contrôle technique 2023 : MOBILIANS souligne les enjeux cruciaux pour la sécurité routière et l'environnement

Alors que l'UTAC – OTC (Organisme Technique Central du contrôle technique des véhicules) présente son bilan de l'année 2023, MOBILIANS – qui représente notamment les professionnels du contrôle technique – souhaite mettre en lumière les défis qui se posent en matière de sécurité routière et d'impact environnemental face à un parc roulant de plus en plus vieillissant.

En 2023, ce sont 26 917 860 de contrôles techniques qui ont été effectués, soit 5,61 % de plus qu'en 2022, dont :

- 19 456 481 pour des véhicules particuliers ;
- 2 738 922 pour des utilitaires légers ;
- 198 612 pour des véhicules soumis à réglementation spécifique ;
- 45 202 véhicules immatriculés en collection.

La lecture attentive du bilan de cette campagne annuelle doit permettre d'en tirer des constats et d'en tirer des enseignements.

En 2023, l'âge moyen des voitures particulières était de 12,5 ans – alors qu'il était de 11,2 ans en 2014. Avec 58,7% de véhicules âgés de plus de 10 ans – et près de 75% de véhicules âgés de plus de 7 ans, le constat du vieillissement du parc automobile est indéniable, mettant en avant la nécessité d'une maintenance préventive. Les taux de contre-visites l'attestent : plus le véhicule est âgé, plus le taux de contre-visite augmente. Les véhicules particuliers de moins de 4 ans ont un taux de contre-visite de 4,2% (dont déjà 0,14% en défaillance critique), ce résultat culmine à 25% pour les véhicules âgés de plus de 10 ans.

Si les contre-visites sont stables, pour atteindre 19,45 %, un taux de 0,74% de défaillances critiques souligne la responsabilité des conducteurs et l'importance d'une maintenance régulière et un contrôle plus régulier si l'on veut éviter que des véhicules dangereux circulent, et ainsi garantir la sécurité sur les routes. Un entretien régulier – dans une logique d'éco-entretien – et un respect des obligations de contrôle sont les premiers leviers pour réduire le nombre de contre-visite. Les résultats du contrôle technique des véhicules poids lourds mais également des véhicules légers à réglementation spécifique, démontrent que plus les véhicules sont contrôlés régulièrement, moins ils présentent de défaillances.

Les résultats des contrôles techniques mettent, par ailleurs, en évidence les enjeux liés aux émissions polluantes - mentionnés sur 6,76% des rapports de contrôle technique. Mobilians encourage des politiques publiques favorisant l'entretien des véhicules et l'adoption de solutions plus propres, alignées sur les objectifs de décarbonation de la filière automobile.

Enfin, les défaillances constatées dans les systèmes de freinage, les pneumatiques, ou l'éclairage soulignent l'importance cruciale du contrôle technique dans la préservation de la sécurité routière. Mobilians appelle à une sensibilisation accrue sur la nécessité de maintenir les véhicules en bon état pour prévenir les accidents et donc de lutter activement contre les comportements « d'évitement » du contrôle technique.

Mobilians plaide en faveur d'efforts accrus en matière de sensibilisation et de prévention. Des campagnes pédagogiques sur l'importance des contrôles techniques réguliers et des actions incitatives pour l'entretien des véhicules contribueront à renforcer la sécurité et à réduire l'impact environnemental. En cela, l'accompagnement des ménages, particulièrement dans les aires de ZFE, doit être une priorité pour l'Etat. Cela peut passer par les aides au renouvellement du parc afin de le rajeunir – au-delà des Crit'Air 0 –, mais aussi la reconnaissance de l'éco-entretien comme démarche responsable veillant au « bien-vieillir » des véhicules et au maintien de leurs performances environnementales.

En 2023 encore, les professionnels du contrôle technique se sont pleinement mobilisés pour assurer ce rôle essentiel pour la sécurité de tous et assumer la mission d'utilité publique que l'Etat leur a confié. Le 15 avril 2024 marquera l'entrée en vigueur du contrôle technique pour les deux-trois roues motorisés, ainsi que pour les quadricycles légers. Les acteurs du contrôle technique sont pleinement mobilisés et investis pour assurer un maillage territorial dense de centres proposant le contrôle technique pour les catégories

L. Néanmoins, MOBILIANS tient aussi à souligner que toute campagne haineuse et violente à l'encontre de ces professionnels ne saurait être admise.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de

la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.